Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Vu l'arrêté du 24 juillet 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de concours réservés de recrutement de professeurs certifiés stagiaires exerçant dans les disciplines d'enseignement général,

- Vu l'arrêté du 24 juillet 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de concours réservés pour l'accès aux échelles de rémunération des professeurs certifiés des établissements d'enseignement privés sous contrat,

- Vu l'arrêté du 15 octobre 2015 nommant les présidents des jurys des concours réservés de recrutement de professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement général et des concours réservés pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés des établissements d'enseignement privés sous contrat correspondants ouverts au titre de la session 2016,

- Vu les propositions de la présidente de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours réservé de recrutement de professeurs certifiés et du concours réservé pour l'accès à l échelle de rémunération des professeurs certifiés des établissements d'enseignement privés sous contrat, section ITALIEN, est constitué comme suit pour la session 2016 :

Présidente

Mme Elisabeth LINET Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional	Académie de LYON

Vice-Présidente

Mme NORA CHERFA Professeur certifié	Académie de LYON

Secrétaire Général

M. Patrice TONDO Professeur certifié	Académie de GRENOBLE

Membres du jury

Mme Alessandra FOUCAULT-GINI Professeur agrégé de classe normale	Académie de NANTES
Mme Rosa GIROIR Professeur agrégé de classe normale	Académie d' ORLEANS-TOURS
M. Giuseppe IORFIDA Professeur certifié	Académie de REIMS
M. Patrick MAGERAND Professeur certifié	Académie de CLERMONT-FERRAND
M. Xavier MANGOGNA Professeur certifié	Académie de MONTPELLIER
Mme Lorena PELAGATTI Professeur certifié	Académie de STRASBOURG
Mme Marianne URBANET Professeur agrégé de classe normale	Académie de CRETEIL

Article 2 : La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 25 novembre 2015

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement

Jean-François PIERRE